



COMPAGNIE des ARCHERS de COIGNIERES

N° affiliation FFTA : 2578154

N° agrément CNIL : 305620

N° agrément DDJS : 78-1193

**Espace Alphonse Daudet
26, rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES**

COMPTE RENDU DE **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 09 JUIN 2013**

L'Assemblée s'est tenue sur le terrain de tir extérieur de Coignières.

*Le quorum étant atteint avec 15 personnes présentes et 7 représentées sur 34 adhérents,
la séance est ouverte à 14 H 30.*

Rapport Moral du Président

1. La rentrée et effectif

Nous avons beaucoup de mal à recruter. En particulier au niveau des cadets, juniors et seniors. Notre effectif de 34 adhérents est stable depuis quelques années :

- 7 nouveaux seulement le samedi (4 poussins et 3 benjamins)
- 1 nouveau le lundi
- 1 ancien de retour

2. Cours

2.1. Cours du lundi et du samedi

Le même schéma que l'an dernier s'est reproduit en ce qui concerne le lundi, sauf que cette année il n'y a eu qu'une nouvelle recrue : la fréquentation a été très inégale et souvent très faible.

Le cours du samedi est évidemment plus rempli : 7 nouveaux et quelques anciens (6). Comme l'an dernier, et bien qu'au moment des inscriptions nous ayons insisté sur le respect des horaires, l'arrivée tardive de certains enfants a encore été pire cette année, ce qui perturbe le déroulement du cours.

Recommandation pour l'année prochaine : se montrer ferme sur les horaires du samedi.

Contrairement aux autres années, je n'ai pas ouvert le créneau du vendredi aux jeunes lorsqu'en raison des congés le cours du samedi n'avait pas lieu. La raison étant que le vendredi j'ai du mal à être présent dès 18h30 et que les jeunes sont trop indisciplinés et pas au bon niveau.

Nous avons eu des très jeunes (peut-être trop jeunes !!) qui ont beaucoup de mal à se concentrer et surtout à sentir leur corps. Résultat : au mois de mai nous en étions encore à des notions qui auraient dues être maîtrisées depuis novembre.

Pendant le dernier cours de formation continue « Entraîneur 1 », il nous avait été recommandé de faire passer le carquois bleu aux nouveaux. Ce dernier s'appuie sur les fiches bleues et comprend un QCM de 45 minutes et une épreuve technique. Etant donné le très jeune âge de certains des nouveaux je n'étais pas convaincu, mais j'ai tout de même essayé et très vite abandonné (curieusement c'était le plus jeune, Alexis 7ans ½), qui réussissait le mieux.

En réponse à une des objections qui m'avait été faite, à propos du viseur, Je répondrais 3 choses :

1. C'est la première fois que les jeunes ont autant de problèmes
2. La plupart de ces problèmes n'étaient pas dus au viseur
3. La FFTA préconise de commencer directement au viseur.

Recommandation pour l'année prochaine : Prévoir une réunion avant la rentrée pour planifier le contenu des cours aussi bien pour les débutants que pour les anciens. En profiter pour planifier également les séances de réglages et de perfectionnement.

2.2. Challenge

Bien que ça m'ait été demandé, je n'ai pas relancé cette année le challenge entre archers. En effet, il avait eu un vif succès au début de l'année précédente mais l'intérêt était vite tombé.

2.3. Stage

Pas de stage d'archer cette année.

Il y a eu un stage de perfectionnement pour la saison salle avec Lionnel Torres mais un écrémage a fait qu'aucun de nous n'a pu y aller. Vu ses résultats en salle, je pense que Valentin pourra y assister s'il y en a un la saison prochaine.

3. Matériel

Comme toujours j'ai dû acheter des flèches, des viseurs et du petit matériel. J'ai également acheté des animaux 3D : un chat sauvage, une loutre et un chevreuil. Samedi 1^{er} Juin, les jeunes ont eu la joie de pouvoir tirer sur ces animaux à l'occasion du mini-parcours monté par Benjamin, Valentin, Enguerrand et Gauvain sur notre stand extérieur. Je les en remercie une fois encore.

4. Concours

4.1. Concours débutants

Notre concours débutants des 09 et 10 Février s'est très bien déroulé. Nous avons eu deux arbitres pour les 2 jours. Ces arbitres étaient « stagiaire » pour Pierre et « débutant » pour Marc. Pierre n'était pas très à l'aise notamment à cause de nos feux manuels. C'est avec plaisir que je leur ai apporté mon soutien en donnant aux concurrents des explications qui normalement étaient du ressort des arbitres.

Recommandation pour l'année prochaine : essayer d'obtenir le prêt des feux électroniques.

La fréquentation a été très importante. Cette fois-ci, nous avons fait passer les poussins le samedi après midi, ce qui est une très bonne chose que nous reconduirons l'an prochain.

Cependant il y a eu quelques légers loupés qui ont donné lieu à des frictions internes. Je dirais que nous avons été victimes de notre succès des années précédentes. Par exemple, la réunion de préparation qui s'est faite cette année durant une séance d'entraînement a été assez brève, pressés que nous étions d'aller tirer. Pour ce qui est de la compétition elle-même, nous nous sommes contentés de savoir qui serait là tel ou tel jour, sans s'assurer que ça irait sur tous les postes. Et fatalement il est arrivé qu'on se retrouve avec un surplus sur un poste et un manque d'effectif sur un autre.

Recommandation pour l'année prochaine : prévoir des réunions de préparation plus exhaustives et nommer des responsables pour chaque poste (merci à Yves pour cette suggestion).

Comme les années précédentes, nous avons ensuite fêté ça au restaurant.

4.2. Concours salle

Je suis très satisfait de notre participation aux concours salle.

- Buc 27/28 octobre 2012 (9p)
- Montigny 20/21 octobre (2p)
- Les Mureaux 10/11 novembre (2p)
- Villepreux 17/18 novembre (8p)
- Conflans 17/18 novembre (1p)
- Rambouillet 24/25 novembre (8p)
- Fontenay (2p)
- Guyancourt 9 décembre 2012 (7p)
- Magny 16 décembre 2012 (9p)
- Elancourt 6 janvier 2013 (10p)
- Trappes (2p)
- Poissy (2p)
- Bois d'Arcy (1p)

Valentin s'est classé 5^{ème} au niveau départemental. Malheureusement il s'est retrouvé tout seul au championnat départemental car ce dernier a eu lieu le même week-end que notre concours débutants. Son classement après les qualificatifs a fait qu'il s'est retrouvé face au meilleur pour les duels. Il a perdu alors qu'il n'est pas sorti du jaune, ce qui montre le niveau de la compétition !

4.3. Concours extérieurs

Cette année encore nous sommes absents des grandes compétitions extérieures (pas de 2x50, ni de Beursault) et je trouve ça très dommage. Nous prenons comme excuse que nous n'avons pas eu l'occasion de nous entraîner à l'extérieur, mais il en va de même pour les autres clubs. Nous avons tout de même fait quelques parcours.

- 24 heures de Gargenville (3 participants) : Alexandra, Valentin et moi.
- Il n'y a pas eu de Tir du 1^{er} mai.
- 3D de Magny (1 participant) : Jean-Louis (ce concours avait lieu le même week-end que les 24h).
- 3D de Rochefort (4 participants) : Valentin, Benjamin, Enguerrand et moi.
- Concours débutants des Essarts le Roi : j'ai estimé que nos jeunes n'étaient pas au bon niveau pour y participer et de plus il avait lieu le même dimanche que le 3D de Rochefort.
- Rendu de Bouquet le 17 août prochain (3 inscrits) : Yves, Francis et moi.
- Rendu de Bouquet début juillet avec Maurepas (en cas de besoin) : moi.

4.4. Rencontres interclubs

Je n'ai pas eu le temps de m'occuper des rencontres interclubs. C'est vraiment dommage car je pense que ce serait bien pour nous. Comme je l'ai dit l'année dernière, ça nous apprendrait pas mal de choses et permettrait à ceux d'entre nous qui ne font pas de compétitions, de connaître d'autres clubs.

Recommandation pour l'année prochaine : recenser qui serait intéressé par ces tournois.

5. Site WEB

Francis continue à mettre régulièrement notre site WEB à jour, avec les annonces d'événements à venir et passés avec les nombreuses photos que nous avons prises.

Recommandation pour l'année prochaine : inclure une rubrique « le mot du président ».

6. Tradition

6.1. Saint Sébastien

Une fois encore, la Saint Sébastien a été l'occasion de nous amuser ensemble, grands et petits. Pour le tir de la Saint Sébastien nous avons procédé en 2 tirs : les débutants/jeunes puis les anciens. Parmi les débutants, Gauvain a tiré la meilleure flèche. Parmi les anciens, Michel a été désigné Saint Sébastien de la Compagnie.

6.2. Réception d'Archers

Cette année, nous avons proposé 2 Archers : Valentin et Benjamin. La cérémonie de réception s'est déroulée le 17 avril à Magny les Hameaux avec les Compagnies de Magny, Voisin et Guyancourt. Belle cérémonie où nous avons pu voir deux jeunes très émus.

6.3. Réception de Chevalier

Alain qui avait été proposé il y a un peu plus d'un an, a été reçu Chevalier cette année à Poissy.

6.4. Cérémonie d'adoubement

La cérémonie d'adoubement a eu lieu le 20 avril à Buchelay près de Mantes. Alain a accepté d'entrer dans la Famille des Yvelines et a prêté serment. Nous étions 16 de la Compagnie plus 4 accompagnants à y assister.

6.5. *Ordre de Saint Sébastien*

J'ai eu l'honneur d'être accepté dans l'Ordre de Saint Sébastien en tant qu'Aspirant Archer Gardien. Le Chapitre s'est déroulé le 7 avril en la cathédrale de Soissons. Cette cérémonie a été suivie d'un repas.

6.6. *Bouquet*

Le Bouquet s'est déroulé cette année à Compiègne. Nous étions 13 à y participer et, comme d'habitude, nous y sommes allés en car avec les Compagnie de Guyancourt, Voisin, Magny et Maurepas. 302 Compagnies étaient présentes ce qui est beaucoup plus que ces dernières années.

Le défilé a été suivi par une messe avec une très belle chorale. Petites parenthèses : je sais maintenant pourquoi les compagnies d'Ile de France et de Picardie doivent obligatoirement assister à la messe si elles veulent participer aux rendus de Bouquet et au championnat de France Beursault. Je cite :

- La participation du drapeau à la parade et à la messe du Bouquet est obligatoire pour les compagnies d'arc d'Ile de France, Picardie, Normandie, Nord Pas de Calais et Champagne pour que leurs archers puissent participer au tir de bouquet (<http://www.fscf.asso.fr/Bouquet-provincial.html>).
- En 1439, Les compagnies de Brie, Champagne, Ile-de-france et Picardie, ont souscrit un concordat destiné à assurer un roulement entre leurs villes, pour la présentation des Bouquets (<http://arc-plessis-belleville.wifeo.com/bouquet-provincial.php>)

A l'origine, le Bouquet était l'occasion pour les compagnies de se mesurer entre elles. Cela perdure dans les tirs de Bouquet qui en font partie intégrante.

En outre, cette année était spéciale dans la mesure où des personnalités du ministère de la Culture devaient être présentes pour valider le dossier d'inscription du Bouquet Provincial au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité et de plus, nous nous trouvions dans le fief de notre président. Pour ces deux raisons nous nous attendions à quelque chose de grandiose. Nous avons été tous très déçus de constater que la ville était très peu décorée. Par contre le défilé a été une fois de plus très beau comme on peut le voir sur les photos.

Après le pique-nique, nous avons eu le grand plaisir d'assister à l'inauguration du jardin d'arc de Compiègne. Nous sommes ici plusieurs à rêver d'en avoir un à Coignièrès, mais compte tenu du coût de réalisation que l'on m'a annoncé je pense que ce n'est pas pour demain. Là aussi vous pourrez regarder les photos sur notre site.

Aux chevaliers, il a été demandé d'être garde-panton pour les rendus de Bouquet. Pour ma part je serai de garde les 17 et 25 août.

6.7. *La tradition en général*

Nous sommes une Compagnie et à ce titre nous devons propager la tradition et la faire vivre. Je considère que nous n'en parlons pas assez.

Par exemple, à l'occasion du Bouquet, j'ai appris que lors du tir du Roy le porte-drapeau a le grade de sous-lieutenant et à ce titre il tire avant les chevaliers qui ne sont pas officiers.

Recommandation pour l'année prochaine : que la tradition soit plus présente, sans imposer quoique ce soit, et prévoir une réunion pour discuter des grades.

7. Tenues

Le Bouquet a été l'occasion de découvrir d'autres compagnies et en particulier leur tenue. A un degré moindre c'est également vrai lors des compétitions. Cela a donné quelques idées à certains d'entre nous.

Je pense pouvoir affirmer que nous sommes nombreux à vouloir porter les couleurs de notre Compagnie. Mais de belles couleurs avec des tenues de qualité. Beaucoup souhaiteraient un emblème plus « remarquable », par exemple l'ancien qui semble recueillir pas mal de suffrages.

Recommandation pour l'année prochaine : choisir des tenues de meilleure qualité et mieux suivre les demandes.

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité

Rapport Financier (présenté par le Trésorier)

	CAISSE	COMPTE COURANT	COMPTE EPARGNE	TOTAL
SOLDE INITIAL LE 24-06-2012	274,04	3 435,73	1 879,48	5 589,25
CATEGORIES DE REVENUS				
AV CONCOURS DEBUTANTS	253,63	1 343,00		1 596,63
AV CONCOURS EXTERNES	201,20	509,00		710,20
AV FOURNITURES DE PROGRESSION	2,50			2,50
AV FOURNITURES COMPAGNIE				0,00
AV LICENCES	480,00	2 940,00		3 420,00
AV INTERETS			45,09	45,09
AV SUBVENTIONS		2 190,00		2 190,00
AV MATERIEL DE TIR				0,00
AV MATERIEL DE TIR accessoires	64,40	15,70		80,10
AV TRADITION adoubement	1,00	367,50		368,50
AV TRADITION cotisations	60,00	30,00		90,00
AV TRADITION Bouquet	54,00	142,00		196,00
AV DIVERSES	5,00	0,30		5,30
TOTAL CATEGORIES DE REVENUS	1 121,73	7 537,50	45,09	8 704,32
VIREMENTS			800,00	800,00
CATEGORIES DE DEPENSES				
CONCOURS DEBUTANTS	70,10	1 262,29		1 332,39
CONCOURS EXTERNES		667,50		667,50
DEPENSES DIVERSES	160,00			160,00
FOURNITURES PERSONNALISEES CIE				0,00
FOURNITURES DE PROGRESSION		26,50		26,50
FOURNITURES DE BUREAU	16,92			16,92
FOURNITURES ALIMENTATION	25,85			25,85
INITIATION		80,00		80,00
LICENCES	10,00	2 014,50		2 024,50
MATERIEL DE TIR accessoires		490,35		490,35
MATERIEL DE TIR arcs		76,40		76,40
MATERIEL TERRAIN ciblerie		573,42		573,42
MATERIEL TERRAIN petit matériel		17,40		17,40
MATERIEL TERRAIN stramit				0,00
MATERIEL DE TERRAIN supports	114,50	48,42		162,92
TRADITION adoubement		842,56		842,56
TRADITION Bouquet		176,00		176,00
TRADITION cotisations		60,00		60,00
TRADITION st Sébastien		67,99		67,99
TOTAL CATEGORIES DE DEPENSES	397,37	6 403,33	0,00	6 800,70
VIREMENTS	800,00			800,00
RESULTATS DEGAGES	724,36	1 134,17	45,09	1 903,62
SOLDE FINAL AU 8/06/2013	198,40	4 569,90	2 724,57	7 492,87

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité

Election du Conseil d'Administration

Comme prévu dans les statuts de l'association, nous devons renouveler cette année le Conseil d'Administration (minimum 3 membres et maximum 12).

Après démission, 11 des 12 membres sortants (rééligibles) se sont représentés.

Le nouveau CA est alors composé des personnes suivantes :

- **BREYNE Francis**
- **DUBOIS Alain**
- **DUBREUCQ Jean-Louis**
- **EVARD Marion**
- **MIGACZ Richard**
- **POUGET Paul**
- **SALL Michel**
- **SANTERNE Nicolas**
- **THAON Yves**
- **THEUNISSEN Nicole**
- **VIEIRA Sandra**

Le CA a ensuite élu le nouveau Bureau :

- **Président : Michel SALL**
- **Vice-Présidente : Marion EVARD**
- **Trésorier : Francis BREYNE**
- **Secrétaire : Alain DUBOIS**
- **Secrétaire adjointe : Nicole THEUNISSEN**

*Nous avons également reconduit **Pascal BOIZIER** dans sa fonction de PORTE-DRAPEAU.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30

Michel SALL

Président

Alain DUBOIS

Secrétaire